

## COMITE DE SUIVI N°5 AGENDA 21 PAYS DE BALAGNE

Le 03 Février 2014

Au siège social du Syndicat Mixte du Pays de Balagne à Cateri

### Compte-rendu

#### Présents :

CECCALDI	Attilius	SMPB Président	06 19 56 24 86	tonyceccaldi@free.com
POLI	Pierre	SMPB Vice-Prdt	06 07 89 85 26	pierre.poli@cpam-bastia.cnamts.fr
PINASCO	Florence	SMPB Directrice	04 95 56 28 89	paysdebalagne@orange.fr
PASQUALINI	Charles	OEC	04 9548 04 06	pasqualini@oec.fr
SALICETI	Marie-Ange	OEC	06 72 02 95 42	saliceti@oec.fr
BONA	Jean-michel.	OEC –A21	04 95 34 95 08	bona@oec.fr
LUCIANI	Myriam	OEC	04 95 50 48 24	m.luciani@oec.fr
CASALONGA	Tony	Conseil de Dpt	06 31 08 56 55	toni@ccvoce.org
MARANINCHI	Stéphanie	Primusole – EIE	04 95 47 12 61	primusole2b@orange.fr
GUIRONNET	Georges	Aghjasole	06 03 15 47 39	georges.guironnet@wanadoo.fr
CAUDRON	Abigail	Una Lenza	06 48 94 29 78	una.lenza@gmail.com
TEALDI	Joseph	SMPB	0619895549	Joseph-marie.tealdi@orange.fr

#### Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets inscrits dans le plan d'actions Agenda 21 Pays de Balagne.

#### Préambule :

Ouverture de la séance de travail par le Président du Syndicat Mixte du Pays de Balagne, Introduction aux travaux par Charles Pasqualini; avec rappel de l'ordre du jour.

Marie- Ange Saliceti annonce l'organisation mise en place entre l'OEC et le CPIE Centre Corse pour 2014 : Jean Michel Bona (OEC) assure le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions et l'accompagnement des porteurs de projets. ; le CPIE accompagne le Syndicat Mixte du Pays de Balagne sur la candidature à la labellisation « Agenda 21 local »

## Etat d'avancement des projets

Cf. Tableau de bord Agenda 21 Pays de Balagne joint.

### Habitat durable-Energie

#### **1. *Diagnostics des consommations énergétiques des bâtiments publics et/ou de l'éclairage public du Pays de Balagne :***

1. Le projet est en cours sur **AREGNO**. L'arrêté de subvention est pris. La commune est en train de sélectionner un BAT, AGHJASOLE garantissant une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur le projet.

1.A Concernant la commune de CORBARA ; renonciation au diagnostic des bâtiments publics et action en régie communale directe pour l'éclairage public en cours.

**1B et 1.C** Concernant les communes de **MANSO** et de **GALERIA**, les arrêtés ont été pris et communiqués aux mairies. Le comité de suivi reste dans l'attente d'informations complémentaires sur l'état d'avancement des projets (diagnostic et plan d'actions). **Galeria souhaite déposer un dossier pour réaliser un diagnostic sur les bâtiments publics. A Manso, l'étude démarrera fin mai/début juin.**

1.D **Santa Reparata** : Demande de subvention envoyée à DdEn pour instruction (**Eclairage public + bâtiments publics**).

#### **2. *OPAH énergie CCBVIR : diagnostic et aides***

Le projet a été réorienté sur un audit énergétique (11 bâtiments fléchés). La CCBVIR porte l'audit et prend en charge la maîtrise d'ouvrage et le financement des 30% restants. La DDEN a bien reçu les modifications du dossier de demande d'aides et a fait parvenir un cahier des charges type que la CCBVIR réadapte au territoire. **Le dossier est passé en comité d'engagement le 9 septembre 2013, l'ADEME finance le projet à hauteur de 70 % et la CCBVIR a bien reçu l'AS. L'étude démarrera dans les prochaines semaines.**

Concernant les primes complémentaires et incitatives (volet B), la CCBVIR attend les conclusions de l'étude régionale sur la précarité énergétique prévues dans 12-18 mois.

#### **3. *Construction d'une école primaire BBC :***

Le financement est accordé. Le dossier de demande d'aides est passé en comité d'engagement le 22/04/2013. Les travaux ont débuté, la construction devrait être achevée pour la rentrée 2014/2015.

#### **4. *Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels***

Le programme 2014 est en cours de réalisation mais le manque de financement a retardé le projet. Il existe sur le territoire une demande et un potentiel à considérer .

### **5. *Elaboration et publication d'un guide « construire en Balagne » en harmonie avec le climat :***

La mission sera réalisée avec le concours de l'université (Licence Pro « Management des énergies renouvelables »), dont les conventions de stage ont bien été réceptionnées. D'avril à juin, les étudiants vont contribuer à rédiger le document. La mission sera faite sous le contrôle du comité de pilotage.

Toni Casalonga précise que le « prix national d'architecture de terre crue » a été attribué au projet de l'auditorium de Pigna en 2013

### **6. *Association à l'étude régionale de lutte contre la précarité énergétique***

La Dden a lancé le marché de l'étude régionale en septembre 2013 (résultats attendus pour mars 2015).

### **7. *Etude sur les potentialités de la biomasse et du bois énergie :***

Le projet initial est réorienté et sera intégré dans le SCOT. L'étude aura pour objet de considérer des scénarii en croisant potentiels, usages et perspectives de stockage. L'intitulé de la fiche « actions » sera modifié dans le temps. Le référent de l'action étant Mr **GUIRONNET**.

### **8. Déchets du BTP : actions à destination des professionnels**

Le comité de suivi décide de supprimer ce projet du programme d'actions. La problématique des déchets sera évoquée dans le cadre de l'Agenda 21 régional

## **9. Déplacements**

### **9. A Etude de mobilité CCBVIR :**

La CCBVIR a bien reçu l'arrêté d'attribution de subventions de l'Ademe et celui de la CTC,. L'étude sera lancée après les élections.

### **9.B Etude de mobilité : SMPB**

Financement accordé : les dossiers de demande d'aides sont passés en comité d'engagement le 22/04/2013. Les enveloppes sont en cours d'ouverture. Attente de la décision de la commission d'appel d'offre et conclusion de l'appel à candidature. Le SMPB s'interroge sur la nécessité de préciser le cahier des charges.

## Biodiversité

### **10. Atlas de la Biodiversité des communes de Balagne**

Financement accordé et projet engagé : la DREAL participe au financement des inventaires botaniques à hauteur de 17 000 € pour les 36 communes de Balagne. Le CBNC va adapter et cibler les inventaires en fonction des zones prédéfinies lors de la dernière réunion avec le SMPB et en fonction du financement accordé.

Il est réalisé un projet de cartographie 3D en vue d'une prochaine communication.

Un projet d'évènementiel est à l'étude d'ici l'été.

Le projet sera reconduit en 2014 avec une nouvelle demande de financement. Un travail de communication sera envisageable au terme des inventaires mais nécessitera une recherche de financement complémentaire.

### **11. Inventaire des arbres remarquables**

Les services de l'OEC continuent l'inventaire et reconduisent l'appel à candidature aux acteurs du pays de Balagne afin qu'ils y contribuent. Les services de l'OEC travaillent sur le label régional "Arbres remarquables" avec l'ONF qui rédige le cahier des charges. Le label sera lancé début 2014. Une campagne photos (avec un photographe professionnel) a été menée durant le second semestre 2013. **Le label va être proposé à l'assemblée de Corse dans les prochains mois.**

### **12. Programme de prévention contre :**

**Volet A : les plantes invasives :** Financement accordé et projet engagé. La filière de plans locaux est lancée : étude de marché et contrats expérimentaux de culture signés, le CBNC a conventionné avec les 2 structures retenues (remise des lots de semences et expérimentations lancées sur 2 ans). Concernant l'aspect réglementaire, le CBNC étudie les pistes envisageables pour interdire l'introduction (vente, plantation...) de plantes invasives chez les privés et les collectivités (Travail en parallèle avec le PADDUC). **Une action de communication a été initiée en appui de cette action.**

**Volet B : les espèces piscicoles introduites :** le financement par l'appel à projet CSTI n'a pas abouti mais le CPIE Corte Centre Corse continue l'action sur 2013 avec des financements DREAL.

**Le CPIE Centre Corse et la Fédération pour la Pêche et la Protection des milieux Aquatiques (5000 à 6000 pêcheurs en Corse, dont 300 à 350 en Balagne) travaillent en partenariat sur ce volet.**

**Concernant la partie sensibilisation :** le 17 et 18 mai 2013 le CPIE Corte Centre Corse a réalisé une animation scolaire lors de la fête de la pêche de Codole sur les "Espèces piscicoles de nos rivières et les espèces introduites" ; un nouvel outil de détermination des espèces piscicoles d'eau douce de Corse est en cours de diffusion.

**Concernant la partie inventaire** : un chantier de pêche électrique a eu lieu le jeudi 21 juin 2013 sur le Fango ; le CPIE Corte Centre Corse incite toujours les pêcheurs à leur retourner leurs observations de pêche d'espèces introduites. Le programme se poursuivra en 2014 avec la participation de la fédération de pêche et de l'ONEMA. Un programme de 9 pêches est prévu en 2014.

### **13. Sentier du patrimoine de Balagne – Lama - Aregno - Cinque Piève.**

Concernant le sentier du patrimoine porté par la **CC Calvi Balagne (Cinque Piève)**. Un BE est missionné.

Après **LAMA** qui a finalisé son sentier du patrimoine ; le financement de celui d'**AREGNO** a été validé et le projet engagé (dossier de candidature retenu, étude technique réalisée - financée par l'OEC ; les travaux sont financés par Leader).

### **14. Reconquête des vergers traditionnels de Balagne**

Financement accordé et projet engagé . L'étudiant en stage a finalisé l'inventaire des vergers d'orangers et d'amandiers et présenté ses résultats à la foire de l'amande les 3 et 4 août 2013 à AREGNO. La phase 2 du projet sera engagée dès lors que le plan de financement finalisé.

### **15. Production et vente en circuits courts**

La DREAL et les communes de Corbara et Lumio ont accordé des financements pour soutenir le plan de communication de l'association.. Una Lenza est en contact avec la chambre d'agriculture, la FFRAC (marchés labellisés) et indirectement l'ODARC (constitution par Una Lenza du dossier de demande d'aides auprès de l'ODARC pour la création d'un porche protégeant le marché, projet porté par la commune de Lumio). Un contact sera établi entre UNA LENZA et le Comité Régional d'Economie Solidaire de Corse afin de soutenir l'entreprise militante de UNA LENZA sur le territoire de Balagne. Les activités actuelles concernent la production, la vente directe, la transformation, et l'organisation de buffets. Parmi les nouveaux projets en 2014, il est prévu un projet de magasin de producteurs à l'échelle locale.

## **Education au développement durable (scolaires et collèves)**

### **16. A Accompagnement d'un établissement scolaire pour la mise en œuvre d'un Agenda 21**

Financement accordé. L'Ecole de Monticello est retenue pour le projet. Une demande d'avenant à la convention pour programmer l'action sur l'année scolaire 2013/2014 a été réalisée. 8 journées d'animation avec deux classes et les travaux seront présentés en avril.

### **16. B Accompagnement du Lycée d'Ile Rousse pour la mise en œuvre d'un Agenda 21 scolaire.**

Le Rectorat a engagé un plan de formation et fournira sa feuille de route d'ici le prochain CS.

### ***17. Education des scolaires au développement durable***

**17A Volet Energie :** Projet finalisé pour 2012/2013 avec une journée de restitution des travaux des scolaires qui a eu lieu le 13 juin 2013. Reconduction du projet prévu en 2013/2014 avec 15 nouvelles classes. Les actions 2014 seront réalisés à compter du mois d'avril. Le thème de « l'eau » sera rajouté cette année aux thématiques habituellement traitées.

**17B Volet Patrimoine :** Projet finalisé pour 2012/2013. Il n'y aura pas de reconduction en 2013/2014 sur la Balagne (une année sur 2, en alternance avec Bonifacio)

**17C Volet Architecture :** Le SMPB inscrit ce projet d'animation scolaire sur le thème de l'architecture et du paysage en Balagne, en partenariat avec le CAUE. Le SMPB est toujours en attente du financement du Département ; en l'absence de réponse de leur part, le SMPB modifierait la convention initiale passée avec la DREAL. Trois journées d'animation sont à ce titre prévues.

## Culture et société

### ***18. Casa Balanina di à Lingua***

Le rectorat a mis à disposition un professeur certifié, Monsieur BERTONINI, à temps complet (**éléments financiers à communiquer**). Il coordonne après un premier diagnostic les actions en milieu scolaire. En 2014, un projet avec les chemins de fer de la Corse sera établi avec la direction de la langue corse, per « à settimana di à lingua corsa ». Cette expérience sera à faire valoir dans le cadre de l'Agenda 21 Régional. Le projet sera financé par les chemins de fer de la Corse.

### ***19. Schéma de développement culturel***

Aucune action engagée à ce jour. Il est convenu d'attendre les avancées du SCOT pour aller plus loin sur ce programme.

### ***20. Caractérisation et attentes des néo-balanins (étude démographique qualitative).***

L'avant projet est complet. Le SMPB est en attente du règlement des aides de la CTC.

### ***21. Mise au point d'un tableau d'indicateurs sur la qualité de vie des balanins***

Toni Casalonga fait le rapprochement entre ce projet local et une décision récente prise par au niveau national ((séance du 29 janvier 2014 de l'Assemblée Nationale) :

« La proposition écologiste était portée par Eva Sas et proposait d'intégrer les indicateurs de qualité de vie, d'évolution des inégalités et de développement durable aux critères actuellement prévus par la loi, notamment lors de l'examen des textes budgétaires. Le débat a porté ses fruits : le gouvernement s'est engagé à reprendre cette initiative sur un temps législatif au cours du 1er semestre 2014 et à réaliser une expérimentation « en blanc » dès le Projet de Loi de Finances pour 2015. »

Les trois projets précédents (inscrits initialement dans le projet de conventionnement CTC-SMPB non concrétisé à ce jour) pourraient être financés dans le cadre d'un règlement général des aides sur lequel la CTC travaille.

### **Conclusions**

- **L'Office de l'Environnement amorce l'Agenda 21 Régional en 2014 et invite le pays de Balagne ainsi que les territoires à s'impliquer dans cette démarche régionale..**
- L'OEC poursuit sa mission d'accompagnement et de coordination des agendas 21 micro-régionaux.
- Il est demandé :
  - aux porteurs de projets souhaitant renouveler ou engager des actions en 2014 de le faire savoir, en retournant notamment *les fiches projets complétées* à minima pour garantir un suivi de l'OEC.
  - au CPIE « A Rinascita » de travailler sur la définition d'indicateurs dans le cadre de la labellisation, en collaboration avec l'OEC si besoin.

**Le prochain comité de suivi est prévu en mai/juin 2014.**